





Après un temps nécessaire à recenser les endroits du village pouvant être embellis par des plantations, la commission prévoit d'autres journées, mensuelles, de mars à juin, au cours desquelles nous pourrons bouturer, semer et planter.

La prochaine journée, prévue en AVRIL

sera dédiée à la continuation des plantations et du désherbage



DU VILLAGE DE ST ANDRÉ









On continue?

La commission pour l'entretien, l'amélioration du fleurissement et la décoration du village propose de nouvelles journées pour continuer à rendre encore plus joli notre village.

Cette première journée du 10 octobre, consacrée à la taille, nous a vraiment donner à vivre un très bon moment de partage et nous vous en remercions encore.



Nous poursuivrons aussi notre démarche zéro phyto en pratiquant le désherbage manuel, et en paillant pour éviter une repousse rapide et maintenir l'humidité.

Pour ce faire, nous avons la possibilité d'avoir de copeaux gratuitement.

A l'occasion de la deuxième journée pour l'embellissement de notre village, nous vous proposons de participer à la plantation des bacs, tout récemment installés derrière la mairie, par la Communauté de Communes.

Nous avons aussi des arbres à planter, mis gracieusement à disposition.

Et pour « varier les plaisirs », nous irons désherber un peu le cimetière, car cet endroit mérite aussi notre attention.



Vous avez surement des plantes à diviser, des graines en trop, ou des boutures faites suite à la taille du mois d'octobre, n'hésitez pas à les apporter, notre village sera ainsi embelli avec la collaboration des habitants.



Nous vous donnons rendez

SAMEDI 19 MARS à 14h

À la mairie

Pensez à apporter vos gants et autre outil de jardinage genre griffe, binette, petite pelle à main...



A l'issue de ce moment de jardinage, nous partagerons un autre moment convivial autour d'un verre et de grignotages que

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET CONFIRMER VOTRE PRESENCE

Clare	05	61	90	91	67
David	. 06	31	02	29	37
Marianne	06	20	58	87	32
Marie	. 06	36	66	78	26